

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

## **L'industrie parisienne d'après l'enquête de la Chambre de commerce, en 1860**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 6 (1865), p. 305-320

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1865\\_\\_6\\_\\_305\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1865__6__305_0)

© Société de statistique de Paris, 1865, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.



### I.

#### *L'industrie parisienne d'après l'enquête de la Chambre de commerce, en 1860.*

L'enquête entreprise sur l'état de l'industrie à Paris en 1860, par la Chambre de commerce de Paris, est un des plus beaux monuments élevés à la statistique. Nous nous proposons d'en faire connaître, très-sommairement, les principaux résultats.

Disons d'abord que cette enquête ne comprend que l'industrie proprement dite, c'est-à-dire les professions appliquées à la transformation de la matière première et donnant lieu à un travail manuel. Les négociants, commissionnaires et marchands en ont donc été exclus.

Ce premier point déterminé par la commission chargée du travail, l'industrie de la capitale a été divisée en dix groupes, dans chacun desquels ont été réunies les industries similaires. Le 10<sup>e</sup> groupe, à raison de la diversité des industries qui le composent, a été lui-même subdivisé en six parties.

Voici les classifications adoptées : 1<sup>o</sup> alimentation ; — 2<sup>o</sup> bâtiment ; — 3<sup>o</sup> ameublement ; — 4<sup>o</sup> vêtement ; — 5<sup>o</sup> fils et tissus ; — 6<sup>o</sup> acier, fer, cuivre, zinc, plomb, etc. ; — 7<sup>o</sup> or, argent, platine, etc. ; — 8<sup>o</sup> industries chimiques et céramiques ; — 9<sup>o</sup> imprimerie, gravure et papeterie ; — 10<sup>o</sup> industries diverses comprenant : 1) instruments de précision, instruments de musique et d'horlogerie ; 2) peaux et cuirs ; 3) carrosserie, sellerie et équipements militaires ; 4) boissellerie, vannerie et broserie ; 5) articles de Paris ; 6) industries non groupées. Une section spéciale a été réservée aux entrepreneurs façonniers, et une autre section à quelques établissements et services publics qui ont paru motiver, en raison de leur importance, une enquête spéciale.

Chacune des industries de Paris a été l'objet d'un tableau statistique spécial. Ces statistiques, ainsi fractionnées, ont ensuite été réunies pour chacun des dix groupes qu'on vient d'énumérer, et un tableau récapitulatif final a résumé l'ensemble des faits recueillis en ce qui les concerne.

C'est ce tableau récapitulatif qui fera l'objet de l'étude qui va suivre. Elle comprendra successivement : le nombre des établissements ; celui des industriels ; l'importance des affaires ; les loyers ; le nombre des ouvriers ; leurs salaires ; la durée de leur travail ; celle de leurs chômages ; leurs mœurs et habitudes ; les forces motrices et, enfin, les débouchés. Nous renvoyons à un second travail l'analyse des recherches de la Chambre sur les établissements et services publics.

I. NOMBRE DES ÉTABLISSEMENTS

Le nombre des établissements ou des patrons recensés est de 101,171, ainsi répartis entre les dix groupes d'industrie :

1° Alimentation . . . . .	29,069	29 p.100.	Report. . . . .	75,113	74 p.100.
2° Bâtiment . . . . .	5,378	5 —	8° Industries chimiques et céramiques . . . . .	2,719	3 —
3° Ameublement . . . . .	7,391	7 —	9° Imprimerie, gravure et papeterie . . . . .	2,759	3 —
4° Vêtement . . . . .	23,800	24 —	10° Industries diverses.	20,580	20 —
5° Fils et tissus . . . . .	2,836	3 —		101,171	100 —
6° Gros métaux . . . . .	3,440	3 —			
7° Métaux précieux . . . . .	3,199	3 —			
<i>A reporter.</i> . . . .	75,113	74 —			

L'indication de la répartition des industries dans les divers arrondissements exigerait des développements qui ne sauraient figurer ici; bornons-nous à faire remarquer, d'après l'enquête, que les principales industries se localisent encore aujourd'hui dans des quartiers bien déterminés, et cela malgré les grands travaux de percement qui tendent à modifier profondément les moyens de communication entre les divers quartiers.

Le 1<sup>er</sup> groupe (*alimentation*) renferme 24 industries diverses, dont les principales sont les bouchers, les boulangers, les traiteurs et les marchands de vins. Ces derniers sont au nombre de 9,750 et forment le tiers du groupe entier.

2<sup>e</sup> groupe (*bâtiment*), 15 industries, parmi lesquelles on peut citer, par ordre d'importance, les menuisiers, les serruriers, les peintres et les maçons.

3<sup>e</sup> groupe (*ameublement*), 26 industries, dont les principales sont les ébénistes, les fabricants de fauteuils, les tapissiers et les monteurs en bronze.

4<sup>e</sup> groupe (*vêtement*), 27 industries, parmi lesquelles on doit compter principalement les blanchisseurs de linge, les cordonniers, les couturières, les tailleurs et les lingères.

Le 5<sup>e</sup> groupe (*fils et tissus*) se compose d'industries diverses dont les produits sont en général fabriqués en province et viennent recevoir à Paris une dernière main-d'œuvre. C'est dans ce groupe que figurent notamment les fabrications des châles et de la passementerie.

6<sup>e</sup> groupe (*gros métaux*), 29 industries diverses, parmi lesquelles on distingue les mécaniciens constructeurs de machines, les chaudronniers, les couteliers, les ferblantiers et les taillandiers.

7<sup>e</sup> groupe (*métaux précieux*), 21 industries. La bijouterie fine (738 ateliers), la bijouterie fausse (446), leurs professions annexes, dorure, polissage, brunissage (627), constituent les plus importantes de ce groupe.

8<sup>e</sup> groupe (*industries chimiques et céramiques*), 2,719 établissements, dont 753 consacrés à la préparation des produits pharmaceutiques et 207 à la daguerréotypie et à la photographie. Les autres sont consacrés à la parfumerie.

9<sup>e</sup> groupe (*imprimerie, gravure, papeterie*), 2,759 établissements, dont les plus importants sont ceux des relieurs, des imprimeurs et des fabricants d'objets de bureau. On distingue dans ce groupe la spécialité des images, estampes et cartes géographiques, qui fournit 294 industriels.

Le 10<sup>e</sup> groupe, comprenant les *instruments de précision, instruments de musique et horlogerie, peaux et cuirs, carrosserie, sellerie et équipements militaires, bois-*

*sellerie, vannerie et broserie, articles de Paris, industries non groupées, ne renferme pas moins de 66 industries diverses, parmi lesquelles l'article Paris occupe à lui seul 5,140 établissements, et les industries non groupées 9,402.*

**II. NOMBRE DES INDUSTRIELS.**

Le nombre des fabricants recensés (égal à celui des établissements) est de 101,171, se divisant comme suit :

7,492 occupant plus de 10 ouvriers . . . . .	7.40
31,480 — de 2 à 10 ouvriers . . . . .	31.08
62,199 — 1 ouvrier ou travaillant seul . . . . .	61.52
<u>101,171</u>	<u>100.00</u>

Ces résultats indiquent l'extrême fractionnement de l'industrie dans la capitale. Ce fractionnement est, d'ailleurs, variable suivant les groupes, comme on peut s'en assurer par le tableau suivant :

	Nombres absolus.										
Industriels occupant	1° Alimentation.	2° Bâtiment.	3° Ameublement.	4° Vêtement.	5° Fils et tissus.	6° Gros métaux.	7° Métaux précieux.	8° Industries chimiques et céramiques.	9° Imprimerie, gravure et papeterie.	10° Industries diverses.	Totaux.
Plus de 10 ouvriers . . . . .	816	1,191	787	1,666	520	495	454	304	372	1,517	7,492
De 2 à 10 ouvriers . . . . .	6,841	2,769	3,006	6,703	896	1,481	1,362	1,043	1,020	6,359	31,480
1 ouvrier ou travaillant seul. . . . .	21,912	1,488	3,658	15,431	1,420	1,464	1,883	1,372	1,367	12,704	62,199
	<u>29,069</u>	<u>5,378</u>	<u>7,391</u>	<u>23,800</u>	<u>2,836</u>	<u>3,440</u>	<u>3,199</u>	<u>2,719</u>	<u>2,759</u>	<u>20,580</u>	<u>101,171</u>
	Nombres proportionnels.										
Plus de 10 ouvriers . . . . .	1	21	10	7	18	14	14	11	13	7	7
De 2 à 10 ouvriers . . . . .	24	51	40	28	32	43	43	38	37	31	31
1 ouvrier ou travaillant seul. . . . .	75	28	50	65	50	43	43	51	50	62	62
	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>

Il résulte de ces rapprochements que la grande industrie porte principalement sur le 2°, le 5°, le 6°, le 7° et le 9° groupe (bâtiment; fils et tissus; métaux ordinaires ou précieux; imprimerie).

Dans l'industrie moyenne figurent également le bâtiment; les métaux; les industries chimiques et l'imprimerie.

La petite industrie (1 ou 0 ouvrier) comprend les établissements des 1<sup>er</sup>, 4<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> groupes, c'est-à-dire l'alimentation, le vêtement et les industries diverses, comprises sous la dénomination d'*article Paris*.

Dans l'industrie parisienne, les femmes figurent pour un chiffre considérable parmi les chefs d'entreprises.

On en a trouvé 33 p. 100 dans le groupe du vêtement; 20 dans le groupe des fils et tissus; 3 dans le groupe de l'alimentation.

Cette proportion est insignifiante pour les autres groupes.

**III. IMPORTANCE DES AFFAIRES.**

D'après l'état récapitulatif des dix groupes d'industries, la valeur totale des affaires déclarées pour 1860 s'est élevée à 3,369,092,949 fr.

Le tableau suivant fait connaître la répartition de ce chiffre pour chaque groupe, ainsi que la moyenne d'affaires par établissement :

	Importations des affaires.		Proportion dans l'ensemble.	Moyenne d'affaires par établissement.
1° Alimentation. . . . .	1,087,904,367		32.29	37,425
2° Bâtiment. . . . .	315,266,477		9.36	58,695
3° Ameublement. . . . .	199,825,948		5.93	27,037
4° Vêtement. . . . .	454,538,168		13.49	19,098
5° Fils et tissus. . . . .	119,998,751		3.56	42,313
6° Gros métaux. . . . .	163,852,428		4.87	47,631
7° Métaux précieux. . . . .	183,390,553		5.45	57,327
8° Industries chimiques et céramiques. . . . .	193,616,349		5.75	71,208
9° Imprimerie, gravure et papeterie. . . . .	94,166,528		2.79	34,130
10°	1° Instruments de précision, de mu- sique et horlogerie . . . . .	66,040,233	1.96	29,300
	2° Peaux et cuirs . . . . .	100,881,795	3.00	147,273
	3° Carrosserie et équipements mili- taires . . . . .	93,849,195	2.78	53,998
	4° Boissellerie, vannerie, brouzerie. . . . .	27,075,323	0.80	19,792
	5° Articles de Paris. . . . .	127,546,540	3.78	24,814
	6° Industries non groupées . . . . .	141,140,294	4.19	15,012
	<u>3,369,092,949</u>		<u>100.00</u>	<u>33,301</u>

Voici, pour chacun des dix groupes, les faits particuliers qui offrent le plus d'intérêt :

1<sup>er</sup> Groupe. — *Alimentation*. — Les marchands de vins figurent pour 18 p. 100 dans l'ensemble du 1<sup>er</sup> groupe; les bouchers et les épiciers pour une proportion à peu près égale; les restaurateurs pour 10 p. 100; quant au chiffre afférent à la boulangerie, il doit être augmenté des livraisons faites par les établissements publics qui ont été l'objet d'une enquête spéciale. Une observation analogue doit être faite pour le commerce de la fruiterie auquel n'ont pu être attribuées les ventes faites directement au consommateur dans les halles centrales et spécialement recensées. Malgré ces restrictions, le groupe de l'alimentation représente à lui seul le tiers des affaires réalisées par l'industrie de Paris.

2<sup>e</sup> Groupe. — *Bâtiment*. — Les maçons figurent pour 38  $\frac{1}{2}$ , p. 100 dans l'ensemble des affaires de ce groupe, qui comprend, en dehors des industries qui y sont recensées, plusieurs industries accessoires concourant à l'achèvement des bâtiments. Ces industries, parmi lesquelles nous citerons la marbrerie, les papiers peints, les moulures, la miroiterie, la plomberie et les appareils d'éclairage, ont dû être classées dans le groupe *ameublement*. Si l'on tient compte des résultats constatés pour chacune d'elles, on trouve que l'importance des affaires du bâtiment ne s'est pas élevée, en 1860, à moins de 400 millions de francs en chiffre rond. Ce chiffre tout exceptionnel est dû à l'active direction imprimée par l'administration municipale aux travaux d'embellissement de Paris.

3<sup>e</sup> Groupe. — *Ameublement*. — Les quatre industries principales de ce groupe sont : l'ébénisterie, qui ne représente pas moins de 24 p. 100 du total des affaires déclarées; le bronze, qui, avec ses ateliers accessoires, fonderie, ciselerie, monture, tournure, dorure, y figure pour 19 p. 100; la tapisserie pour 12  $\frac{1}{2}$  p. 100; les papiers peints pour 9 p. 100. L'article de l'ameublement fabriqué à Paris, accueilli avec faveur sur les marchés étrangers, constitue un des éléments importants de notre commerce d'exportation.

4<sup>e</sup> Groupe. — *Vêtement*. — Deux industries absorbent à elles seules 40 p. 100 du chiffre total : les tailleurs 22 p. 100, les cordonniers 18. L'élégance des pro-

duits de ce 4<sup>e</sup> groupe leur assure, comme pour l'ameublement, de faciles et avantageux débouchés, qui vont s'accroissant chaque année.

5<sup>e</sup> Groupe. — *Fils et tissus*. — Ce groupe, qui ne se constitue, en dehors de la passementerie et de quelques autres industries, que des ateliers accessoires, les fabriques proprement dites fonctionnant hors Paris, ne présente, au point de vue des affaires, que peu d'intérêt. On ne saurait omettre toutefois le chiffre attribué aux dessinateurs industriels (3,213,670 fr.). Ce chiffre représente exclusivement, en l'absence de toute matière première, le prix d'un travail artistique. — En dehors de l'industrie des tissus, les ameublements, bronzes, orfèvrerie, bijouterie fournissent également au talent de nos artistes un aliment considérable. Ce fait est de nature à encourager les efforts du gouvernement et de la ville pour la multiplication des écoles de dessin et le perfectionnement de nos arts industriels.

6<sup>e</sup> Groupe. — *Gros métaux*. — La construction des machines absorbe à elle seule 30 p. 100 du total des affaires de ce groupe composé d'industries si multiples. Les industries qui lui sont accessoires, la fonderie et la chaudronnerie, y figurent pour 21 p. 100. On peut constater, dans les résultats fournis par la ferblanterie et la poterie, l'usage chaque jour plus répandu des menus articles domestiques. L'armurerie n'offre qu'un chiffre restreint de produits; mais il est nécessaire de faire remarquer que les établissements d'armes et d'équipements militaires ne sont point compris dans le groupe, et que la fabrication de Paris est exclusivement appliquée aux armes de précision et de luxe. Une industrie, à son début, celle des machines à coudre, a été recensée pour 2,118,300 fr. Les machines à coudre, dont le nombre s'accroît rapidement, sont appelées, dans un temps très-prochain, à opérer une transformation complète et très-favorable du travail des femmes.

7<sup>e</sup> Groupe. — *Métaux précieux*. — Ce groupe est relativement peu important comme main-d'œuvre. Si on le compare, en effet, avec le groupe *ameublement* dont il se rapproche le plus par le chiffre des affaires, on trouve qu'il comprend un bien moins grand nombre d'ouvriers (3,199 contre 7,391). Les affaires de ce 7<sup>e</sup> groupe ont donc pour élément principal la valeur des matières premières qui forment la base du travail des industries dont elle se compose. Le développement de l'orfèvrerie de cuivre et de maillechort et de la bijouterie fausse, par suite de l'application à ces industries des procédés électro-chimiques, mérite d'être signalé. La première de ces industries était représentée à l'enquête de 1849 par un chiffre de 1,773,300 fr.; elle a été recensée en 1860 pour 9,668,800 fr.; — la seconde, pour 6,525,332 fr. en 1849, et pour 18,028,460 fr. en 1860.

8<sup>e</sup> Groupe. — *Industries chimiques et céramiques*. — Ce groupe est loin de présenter, dans la nature de ses produits, la même homogénéité que le précédent; il comprend à la fois de très-importantes et de très-modestes industries, de grandes usines et de petits ateliers. Les industries les plus importantes de ce groupe comprennent la fabrication des produits pharmaceutiques et chimiques, les établissements qui concourent à l'éclairage, et la parfumerie. La porcelaine fabriquée hors de Paris y vient seulement recevoir un travail de décoration d'une valeur de 5,373,100 fr., dans lequel une assez notable part est réservée à l'industrie des femmes. Le chiffre de la photographie (6,547,410 fr.) prouve combien cette industrie artistique est répandue à Paris.

9<sup>e</sup> Groupe. — *Imprimerie, gravure et papeterie*. — Ce groupe, limité à une industrie spéciale, donne le chiffre le moins important d'affaires, soit 2.79 p. 100 du

total. L'industrie du lavage et de la préparation des chiffons, qui en constitue l'élément essentiel, n'y figure que pour 5,775,000 fr. Après les imprimeries typographique et lithographique qui, réunies, donnent 18 p. 100 de l'ensemble, les fournitures de bureau et la papeterie de luxe se signalent par l'importance de leur production. Le développement de ces spécialités s'explique par l'accroissement des affaires en général et de l'échange des correspondances du monde élégant:

10<sup>e</sup> Groupe. — Ce groupe comprend, comme on sait, six subdivisions principales assez homogènes, moins toutefois la sixième, réservée aux industries qui n'ont pu trouver place dans les autres cadres de l'enquête.

1<sup>o</sup> *Instruments de précision, de musique et horlogerie.* — La réunion de ces diverses branches de fabrication donne une production totale de 66,040,233 fr. : l'horlogerie y concourt pour 18,883,880 fr. ou 28  $\frac{1}{2}$  p. 100; les instruments de précision et d'optique pour 15,861,720 fr. ou 24 p. 100; les instruments de musique de toute sorte, à cordes ou à vent, en bois et en métal, pour 22,270,973 fr. ou 33 p. 100. L'industrie des phares, comprise dans cette subdivision, y est portée pour 3,865,000 fr.

2<sup>o</sup> *Peaux et cuirs.* — Cette fabrication produit un chiffre total de 100,881,795 fr. La tannerie, l'industrie la plus importante du groupe, donne 35,887,695 fr. ou plus de 34 p. 100; les cuirs 23,128,950 ou 23 p. 100; la corroyerie 17,358,450 fr. ou à peu près 17 p. 100. Viennent ensuite les maroquineries et les fabriques des cuirs vernis. Les communes annexées ont fourni au recensement d'importants établissements dans cette spécialité.

3<sup>o</sup> *Carrosserie et équipements militaires.* — L'importance des affaires du groupe est de 93,849,195 fr. La carrosserie est comprise dans ce résultat pour 25,117,700 fr. ou 27 p. 100; la sellerie pour 12,274,260 fr. ou 13 p. 100; la fabrication des équipements militaires, concentrée dans un nombre relativement restreint d'établissements, pour 23,117,000 fr.; les layetiers-emballeurs, dont la multiplication des lignes de fer et le développement de l'exportation ont accru rapidement le nombre depuis quelques années, pour 18,720,860 fr.

4<sup>o</sup> *Boissellerie, vannerie, broserie.* — Cette subdivision, qui embrasse une industrie très-restreinte, a fait en 1860 pour 27,075,353 fr. d'affaires, dont 11,712,510 fr. pour la broserie seulement.

5<sup>o</sup> *Articles de Paris.* — Dans les industries que renferme ce groupe (127,546,540 fr. d'affaires), l'article des fleurs artificielles tient le premier rang; ses produits s'élèvent à la somme de 28,082,013 fr. Viennent ensuite les parapluies et ombrelles, représentant 18,344,930 fr.; la tabletterie, 11,085,137 fr.; les coiffures, 10,216,377 fr.; le cartonnage et le pastillage, 8,929,950 fr.; la bimbeloterie, 8,534,990 fr.; les portefeuilles et articles de maroquinerie, 7,104,200 fr.; les boutons de métal et tissu, 6,463,000 fr.; la plumasserie, 5,551,900 fr.; la fabrication de peignes, 5,360,900 fr.; les nécessaires, 5,086,253 fr.; les boutons en corne et nacre, 4,763,850 fr.; les éventails, 4,763,440 fr.; les gânes, 2,810,700 fr.; les articles de pêche, 448,900 fr. Dans chacun de ces chiffres figure une somme importante de salaires payés à des ouvriers dont le goût et l'intelligence représentent un précieux capital. L'enquête a constaté la prospérité de l'article Paris, qui est, pour le pays, une source de bien-être à l'intérieur et l'objet d'un commerce d'exportation considérable.

6<sup>o</sup> *Industries non groupées.* — On a recensé sous cette dénomination toutes les

industries qui n'ont pas paru pouvoir se rattacher à un des groupes précédents. Ces industries, sans aucun rapport entre elles, donnent comme importance d'affaires un total de 141,140,294 fr. On peut signaler comme les plus importantes les industries des bois et charbons en gros et au détail qui comptent pour près de 60 millions de francs; les hôtels et appartements meublés pour plus de 39 millions. Les voitures de remise et de place, qui ne comprennent ni les omnibus, ni le service de la Compagnie impériale, ont déclaré un produit de près de 10 millions. Les maraîchers, dont le nombre se restreint chaque jour à l'intérieur de Paris, ont donné 4,933,239 fr.; les horticulteurs et jardiniers, 2,671,330 fr.; les établissements de bains chauds, qui se sont multipliés depuis la dernière enquête, 3,669,670 fr.; les bains froids, le dixième à peine, soit 345,000 fr.<sup>1</sup>

#### IV. LOYERS.

Les loyers payés par l'industrie de Paris se sont élevés en 1860 à la somme totale de 107,390,710 fr. Cette somme résulte tant des déclarations des industriels locaux que des estimations faites de la valeur locative des lieux occupés par les industriels propriétaires. Ce chiffre, rapporté à la valeur totale des affaires, donne une proportion de 3.18 p. 100.

Le tableau suivant indique la valeur des loyers par groupe d'industries, rapprochée de sa part dans le chiffre total des affaires.

	Montant des loyers.	Proportion dans l'ensemble des loyers.	Proportion dans l'importance des affaires.	Loyer par établissement.	
1° Alimentation . . . . .	35,222,976'	32.80	3.24 p. 100.	1,212'	
2° Bâtiment . . . . .	5,489,185	5.12	1.74 —	1,021	
3° Ameublement . . . . .	6,590,064	6.14	3.30 —	892	
4° Vêtement . . . . .	16,040,810	14.94	3.53 —	674	
5° Fils et tissus . . . . .	2,914,509	2.72	2.43 —	1,028	
6° Gros métaux . . . . .	4,130,829	3.85	2.52 —	1,204	
7° Métaux précieux . . . . .	2,782,641	2.59	1.52 —	870	
8° Industries chimiques et céramiques . . . . .	4,635,371	4.31	2.39 —	1,705	
9° Imprimerie, gravure et papeterie . . . . .	2,815,801	2.62	2.99 —	1,021	
10°	1° Instruments de précision, de mu- sique et horlogerie . . . . .	2,014,034	1.87	3.05 —	896
	2° Peaux et cuirs . . . . .	997,730	0.93	0.95 —	1,456
	3° Carrosserie et équipements mili- taires . . . . .	2,773,132	2.58	2.95 —	1,595
	4° Boissellerie, vannerie, bronzerie . . . . .	919,184	0.85	3.31 —	672
	5° Articles de Paris . . . . .	4,571,879	4.26	3.50 —	890
	6° Industries non groupées . . . . .	15,492,565	14.42	4.58 —	1,648
	107,390,710	100.00	3.18 —	1,061	

Ces rapprochements assignent à l'alimentation 32.80 p. 100 des loyers, soit presque un tiers de l'ensemble; vient ensuite le vêtement pour 14.94 p. 100. Parmi

1. Quelques statisticiens ont eu la pensée de rapporter le chiffre des affaires de chacune des industries de Paris au nombre de ses habitants. Mais d'une part, la plus grande partie des industriels de Paris travaillent pour l'exportation, et de cette exportation même on ne connaît approximativement que celle qui a l'étranger pour destination, la valeur des envois en province ne pouvant être constatée. De l'autre, en admettant qu'on connût exactement la quantité de produits fabriqués à Paris et consommés sur place, on ne pourrait déterminer la consommation totale des habitants de Paris, qu'à la condition de savoir en même temps la quantité de ceux de ces produits qui ont été importés soit de la province, soit de l'étranger, ce qui serait très-difficile, principalement en ce qui concerne les envois de la province.

les industries qui payent les moindres loyers, à raison de l'éloignement de leurs ateliers du centre de la ville, nous trouvons le bâtiment qui a fourni 1.74, et les peaux et les cuirs 0.95 p. 100.

Le rapport des loyers à l'importance des affaires montre que les plus gros loyers sont payés par les industries de consommation domestique. Les industries diverses, le vêtement, les articles de Paris, l'ameublement, l'alimentation, constituent les éléments les plus considérables du rendement de l'immeuble parisien. La nécessité pour ces commerces d'établir leur exploitation au centre de la capitale dans les conditions spéciales de luxe et d'élégance aggrave pour eux, dans une proportion notable, les charges locatives, relativement bien moins lourdes pour les grandes industries.

La valeur du loyer par établissement ne donne pas, à cet égard, des notions aussi précises, cette valeur dépendant de l'importance des locations, qui est bien plus grande dans les industries employant un grand nombre d'ouvriers, que dans celles où la plus notable partie du travail se fait par des ouvriers isolés, ou travaillant en chambre.

Il n'est pas sans intérêt de signaler, à l'occasion de la question des loyers, que l'ancien Paris figure au total pour 92,353,007 fr. ou 86 p. 100, et les communes annexées pour 15,037,703 fr. ou 14 p. 100; dans la ville tout entière, la rive droite pour 84, et la rive gauche pour 16 p. 100.

#### V. OUVRIERS.

*Nombre des ouvriers.* — Le nombre des ouvriers proprement dits, recensés par l'enquête de 1860, s'est élevé à 416,811 se décomposant ainsi :

Ouvriers . . . . .		285,861
Ouvrières . . . . .		105,410
Enfants au-dessous de 16 ans . . . . .	} garçons . . . . .	19,059
		} filles . . . . .
		<hr/> 416,811

A ce chiffre, il convient d'ajouter :

1° Les patrons travaillant seuls . . . . .	62,199
2° Les sous-entrepreneurs classés comme façonniers . . . . .	26,242
3° Les ouvriers attachés aux établissements publics ou privés, recensés à part . . . . .	45,028
	<hr/> 133,469

D'où il ressort, pour le nombre des ouvriers employés à Paris, un chiffre de 550,280, représentant environ le tiers de la population totale sédentaire.

En ne tenant compte que des 416,811 ouvriers de la première catégorie, on trouve qu'ils se divisent ainsi qu'il suit entre les divers groupes de l'industrie parisienne :

		Ouvriers par établissement.
1° Alimentation . . . . .	38,859	1.3
2° Bâtiment . . . . .	71,242	13.2
3° Ameublement . . . . .	37,951	5.0
4° Vêtement . . . . .	78,377	3.3
5° Fils et tissus . . . . .	26,810	9.4
6° Gros métaux . . . . .	28,866	8.4
7° Métaux précieux . . . . .	18,731	5.9
8° Industries chimiques et céramiques . . . . .	14,397	5.3
<i>A reporter</i> . . . . .	<hr/> 315,233	

	<i>Report</i> . . . . .	315,233	—
	9 <sup>e</sup> Imprimerie, gravure et papeterie. . .	19,507	7.1
10 <sup>e</sup>	1 <sup>o</sup> Instruments de précision, de mu- sique et horlogerie . . . . .	11,828	5.2
	2 <sup>o</sup> Peaux et cuirs . . . . .	6,597	10.2
	3 <sup>o</sup> Carrosserie et équipements mili- taires . . . . .	18,584	10.7
	4 <sup>o</sup> Boissellerie, vannerie, bronzerie.	4,390	3.2
	5 <sup>o</sup> Articles de Paris . . . . .	25,698	5.0
	6 <sup>o</sup> Industries non groupées . . . . .	14,974	4.6
		<u>416,811</u>	<u>4.4</u>

Le groupe du vêtement, porté pour 78,377 ouvriers, occupe donc le plus grand nombre de bras; vient immédiatement après l'industrie du bâtiment, qui, depuis plus de dix ans, contribue si largement, par la continuité de ses travaux, au bien-être des classes laborieuses. Sur les 71,242 ouvriers recensés dans ce groupe, ont été trouvés 31,676 maçons.

Quand on rapproche le nombre des ouvriers de celui des établissements industriels, on en trouve à peine 4 par établissement. Cette moyenne n'est considérablement dépassée que dans le groupe du bâtiment, l'industrie des fils et tissus, l'industrie des métaux et l'imprimerie; et parmi les subdivisions du 10<sup>e</sup> groupe, que dans l'industrie des peaux et cuirs et de la carrosserie. C'est dans le groupe de l'alimentation et dans les industries non groupées que cette proportion atteint son minimum.

Le tableau ci-après indique la proportion des hommes, des femmes et des enfants qu'occupe chaque groupe d'industries :

	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Nombre de femmes pour 100 hommes.	Nombre d'enfants pour 100 adultes.
1 <sup>o</sup> Alimentation . . . . .	29,842	7,610	1,407	25.5	3.7
2 <sup>o</sup> Bâtiment . . . . .	70,116	35	1,091	»	1.6
3 <sup>o</sup> Ameublement . . . . .	30,254	3,471	4,226	11.4	12.5
4 <sup>o</sup> Vêtement . . . . .	27,074	47,380	3,923	174.8	5.3
5 <sup>o</sup> Fils et tissus. . . . .	9,592	15,327	1,891	159.6	7.6
6 <sup>o</sup> Gros métaux. . . . .	26,455	1,052	1,359	4.0	4.9
7 <sup>o</sup> Métaux précieux . . . . .	11,395	3,580	3,756	31.4	25.4
8 <sup>o</sup> Industries chimiques et céramiques. .	10,263	3,189	945	31.0	7.0
9 <sup>o</sup> Imprimerie, gravure et papeterie. . .	13,191	4,225	2,091	32.0	12.0
10 <sup>o</sup> Industries diverses. . . . .	57,679	19,544	4,851	33.9	6.8
	<u>285,861</u>	<u>105,410</u>	<u>25,540</u>	<u>36.8</u>	<u>6.5</u>

Ce tableau démontre le rôle important réservé aux femmes et aux enfants dans l'industrie de Paris; sur 416,811 ouvriers recensés, le nombre des femmes n'est pas moindre de 105,410; celui des enfants de 25,540. Ces chiffres, certes, sont relativement considérables, si l'on tient compte de ce fait que plusieurs industries, et notamment celle du bâtiment, qui emploie à elle seule 71,242 ouvriers, sont exclusivement exercées par des hommes. — Pour deux groupes, le vêtement et les tissus, les femmes sont plus nombreuses que les hommes; elles sont également en nombre considérable dans les groupes 1, 7, 8, 9 et 10 (l'alimentation, l'industrie des métaux précieux, la parfumerie, la gravure et les articles de Paris).

Cette intervention essentiellement variée et multiple de la femme dans l'industrie parisienne lui donne une physionomie qui lui est propre et crée, pour plusieurs branches de la production, la source d'un commerce important avec l'étranger.

Des 25,540 enfants au-dessous de 16 ans recensés dans les ateliers de Paris, 19,059 garçons sont répandus assez également dans les divers groupes d'industries; il n'est toutefois pas sans intérêt de faire remarquer que leur nombre est relativement plus grand dans les groupes de l'ameublement, des métaux précieux, de l'imprimerie et, dans le 10<sup>e</sup> groupe, des articles de Paris. La présence des enfants dans ces groupes véritablement industriels atteste la bonne direction donnée par les chefs de famille à l'intelligence, au travail de leurs enfants.

Dans les 25,540 enfants, on compte 19,742 apprentis, dont 14,161 garçons et 5,581 filles. La durée de l'apprentissage varie, pour presque tous les garçons, entre 3 et 4 ans, et pour les filles, entre 2 et 3 ans. La plupart de ces apprentisages se font sans contrat. On en compte, en effet, 15,219 de cette nature sur 19,742, soit 77 p. 100. — La plupart de ces enfants sont patronnés par leurs parents ou tuteurs; on n'en compte, en effet, que 814 qui le soient par des associations civiles ou religieuses. — Enfin, sur le nombre total des apprentis, 11,666 logent chez leurs patrons et 8,076 chez leurs parents. La part des patrons est dès lors d'environ 60, et celle des parents de 40 p. 100.

#### VI. SALAIRES.

La question des salaires, qui touche à la fortune publique, à la paix de la cité, à la sécurité et au bien-être des ouvriers, soulève un des plus intéressants et des plus graves problèmes mis à l'étude par notre société contemporaine. C'est en vue d'en faciliter l'examen qu'on a cru devoir constater, avec le nombre des ouvriers, les prix des journées de travail appliqués à chacun d'eux.

En matière de salaire, les moyennes présentent peu d'intérêt; le chiffre réel, déterminé avec précision dans la mesure pour laquelle il profite à l'ouvrier, pouvait seul servir de base à d'utiles investigations et à des déductions logiques. Aussi a-t-on pensé qu'il convenait, pour se rapprocher plus exactement de la vérité, de multiplier les subdivisions. — Le tableau des salaires a donc été dressé, en fractionnant en 32 classes pour les hommes, et 18 pour les femmes, les prix de journée payés à Paris.

On doit faire observer que le tableau des salaires s'applique aux 416,811 ouvriers compris dans le paragraphe précédent, déduction faite des 19,742 enfants au-dessous de 16 ans, qui constituent les apprentis non salariés.

*Hommes.* — Les hommes, au nombre de 290,759, reçoivent des salaires qui varient de 0<sup>f</sup>,50 à 20 fr. par jour. Ces salaires, subdivisés en 32 classes et en 3 sections, nous paraissent exprimer assez exactement les différentes aptitudes de l'ouvrier parisien.

Une 1<sup>re</sup> section, comprenant les journées de moins de 1 fr. à 3 fr., représente plus particulièrement les auxiliaires de l'ouvrier, enfants, hommes de journée et ouvriers non encore exercés.

Une 2<sup>e</sup> section, relative aux salaires de 3 fr. à 6 fr., s'applique à la généralité des ouvriers proprement dits.

La 3<sup>e</sup> (salaires de 6 fr. à 20 fr.) renferme les ouvriers d'une habileté exceptionnelle ou produisant un travail artistique.

La 1<sup>re</sup> section comprend 64,080 ouvriers; la 2<sup>e</sup>, 211,621; la 3<sup>e</sup>, 15,058.

En combinant les prix de journée avec l'effectif des ouvriers, on obtient les salaires moyens ci-après :

2 fr. 29 c. pour la 1<sup>re</sup> section, 4 fr. 51 c. pour la 2<sup>e</sup> et 7 fr. 55 c. pour la 3<sup>e</sup>.

La 1<sup>re</sup> section se composant principalement d'enfants, d'hommes de journée et autres dont le plus grand nombre reçoit, en outre, gratuitement la nourriture, le chauffage et l'éclairage, on comprend qu'il n'est pas permis logiquement de la faire entrer en ligne de compte comme élément constitutif de la moyenne des salaires.

Les mêmes motifs d'exception s'appliquent à la 3<sup>e</sup> section, composée seulement de 15,058 ouvriers. Le tiers de ces ouvriers, soit 5,164, touche, en effet, un salaire de 7 fr., et représente l'élite de la population ouvrière de Paris. Quant aux rémunérations plus élevées, elles représentent particulièrement le prix de journée de contre-maitres ou d'artistes industriels.

La 2<sup>e</sup> section, qui compte 211,621 ouvriers, exprime mieux que toutes les autres la vraie moyenne. Les plus forts salaires de cette section se trouvent dans les industries du bâtiment, de l'ameublement et de la construction des machines.

*Femmes.* — Les salaires des femmes, au nombre de 106,310, ont également été divisés en trois sections. La 1<sup>re</sup> comprend principalement les jeunes filles au-dessous de 16 ans et les femmes qui cherchent dans le travail à l'aiguille une ressource complémentaire. Ces ouvrières, dont la plupart sont nourries, couchées et blanchies, s'élèvent à 17,203 et touchent une journée de 0<sup>f</sup>,50 à 0<sup>f</sup>,75. — Dans la 2<sup>e</sup>, qui compte 88,340 femmes, c'est-à-dire la majorité des ouvrières proprement dites, elles gagnent de 1<sup>f</sup>,50 à 4 fr. et réalisent ensemble une moyenne de 2<sup>f</sup>,14 par jour. C'est celle qui doit servir de base pour l'appréciation vraie du salaire des femmes à Paris. — Dans la 3<sup>e</sup>, qui ne compte que 767 femmes, rémunérées comme directrices d'atelier ou comme employées à un travail exceptionnellement avantageux, le salaire varie de 4<sup>f</sup>,50 à 10 fr., soit en moyenne 5<sup>f</sup>,34.

*Enfants.* — Le tiers des enfants reçoit en général 1 fr. par jour, quelques apprentis touchent jusqu'à 2<sup>f</sup>,25; mais comme ils sont généralement logés, nourris et blanchis, et que, d'ailleurs, leurs rémunérations sont entièrement variables et aléatoires, il n'a pas été possible d'établir, en ce qui les concerne, une appréciation générale.

#### VII. DURÉE DU TRAVAIL.

On a constaté; pour les 101,171 établissements recensés, que, dans 6,929, l'ouvrier est présent pendant moins de 12 heures; dans 37,061, il reste 12 heures; dans 37,216, plus de 12 heures, et dans 19,065, un temps illimité, toujours sauf déduction de 2 heures consacrées aux repas du matin et du soir.

Les ouvriers qui restent plus de 12 heures appartiennent généralement aux établissements relatifs à l'alimentation. Dans ces établissements, la journée commence de grand matin et ne se termine que très-avant dans la nuit; mais on y trouve, en compensation, de nombreuses alternatives d'activité et de repos.

A l'atelier, c'est-à-dire dans l'industrie proprement dite, le travail est, heures de repos déduites, de 10 heures effectives. Cette durée tend chaque jour à décroître, et on ne pourrait que s'en féliciter si la population ouvrière en profitait pour accroître le temps consacré au développement intellectuel.

VIII. MORTE-SAISON.

La stagnation périodique des affaires, à certaines époques de l'année, est une condition commune à la plupart des industries. Cette stagnation ne saurait être considérée comme étant toujours une cause d'embarras ou de gêne pour l'industriel; en fait, elle lui permet de réparer son outillage et de préparer de nouveaux articles de vente. Mais elle représente inévitablement, pour l'ouvrier sans prévoyance ou chargé de famille, un temps d'épreuve, de privation et de souffrance. Dans les industries où la morte-saison se produit annuellement avec une régularité en quelque sorte normale, telle que le bâtiment par exemple, le bien-être des classes ouvrières n'en est que peu sensiblement affecté, parce qu'elles se tiennent en garde contre un temps de chômage prévu, et que les économies accumulées ou un autre travail viennent faire face aux besoins du chef de famille.

Des 101,171 industriels recensés, 36,356 ont déclaré subir chaque année une morte-saison; 64,815 ont déclaré en être exempts. C'est un rapport de 36 à 60 p. 100; mais on peut juger par le tableau suivant que ce rapport est bien loin d'être le même dans les différents groupes.

	Industriels	
	avec morte-saison.	sans morte-saison.
	P. 100.	P. 100.
1° Alimentation. . . . .	5	95
2° Bâtiment. . . . .	67	33
3° Ameublement. . . . .	57	43
4° Vêtement. . . . .	49	51
5° Fils et tissus. . . . .	44	56
6° Gros métaux. . . . .	37	63
7° Métaux précieux. . . . .	58	42
8° Industries chimiques et céramiques.	28	72
9° Imprimerie, gravure et papeterie. . . .	40	60
1° Instruments de précision, de mu- sique et horlogerie . . . . .	40	60
2° Peaux et cuirs . . . . .	39	61
10° 3° Carrosserie et équipements mili- taires . . . . .	50	50
4° Boissellerie, vannerie, bronzerie.	35	65
5° Articles de Paris . . . . .	64	36
6° Industries non groupées . . . . .	36	64
	36	64

Ainsi le minimum de la morte-saison (5 p. 100) a été constaté dans l'alimentation et le maximum (67 p. 100) dans le bâtiment, groupe après lequel se place immédiatement celui des articles de Paris (64 p. 100). Ces différences se reproduisent dans les industries d'un même groupe.

IX. MŒURS ET HABITUDES.

Sous ce titre on a réuni tous les faits de l'enquête qui sont exclusivement relatifs à l'existence des ouvriers considérés au point de vue du logement, de l'instruction et de la conduite.

*Logement.* — Sur un total de 397,069 ouvriers, défalcation faite des apprentis au nombre de 19,742, 36,176 demeurent chez leurs patrons, 286,284 sont dans leurs meubles, et 74,609 logent en garni.

Le tableau suivant indique quelle est, par groupe, leur répartition proportionnelle :

	Sur 100 ouvriers, logent		
	chez le patron.	dans leurs meubles.	
1° Alimentation . . . . .	63	29	8
2° Bâtiment . . . . .	»	59	41
3° Ameublement . . . . .	»	83	17.
4° Vêtement . . . . .	4	84	12
5° Fils et tissus . . . . .	1	86	13
6° Gros métaux . . . . .	1	77	22
7° Métaux précieux . . . . .	»	92	8
8° Industries chimiques et céramiques . . . . .	8	78	14
9° Imprimerie, gravure et papeterie . . . . .	»	88	12
10° Industries diverses . . . . .	10	74	16
	9	72	19

Les ouvriers logés par les patrons sont presque exclusivement célibataires; ils appartiennent en général au groupe de l'alimentation. Les ouvriers habitant en garni font plus particulièrement partie de l'industrie du bâtiment; venus de province, pour la plupart, et appelés à travailler temporairement à Paris, ils changent de domicile en même temps que de chantier. On en compte aussi un assez grand nombre dans l'industrie des gros métaux. Les rapports qui précèdent prouvent, d'ailleurs, que la plus grande majorité des ouvriers parisiens est sédentaire. C'est une garantie de leur moralité, de leur bien-être.

*Instruction.* — Malgré les efforts multipliés du gouvernement et des particuliers pour répandre l'instruction dans les classes ouvrières, on a constaté que, sur 397,069 ouvriers des deux sexes, 47,760 ou 12 p. 100 ne savent ni lire ni écrire. — Cette proportion varie selon les divers groupes d'industries, et d'après le sexe ou l'âge des ouvriers, conformément au tableau ci-après :

*Proportion p. 100 des ouvriers complètement illettrés.*

	Total des ouvriers.	Adultes.		Enfants.		(100)
		Hommes.	Femmes.	Garçons.	Filles.	
1° Alimentation . . . . .	6	4	16	»	»	II
2° Bâtiment . . . . .	27	27	39	15	»	
3° Ameublement . . . . .	6	5	8	11	»	
4° Vêtement . . . . .	8	5	10	»	»	
5° Fils et tissus . . . . .	16	12	20	9	19	
6° Gros métaux . . . . .	10	10	15	»	»	
7° Métaux précieux . . . . .	4	2	4	15	»	
8° Industries chimiques et céramiques . . . . .	11	5	14	19	73	
9° Imprimerie, gravure et papeterie . . . . .	3	1	8	3	5	
1° Instruments de précision, de musique et horlogerie . . . . .	5	5	5	»	»	
2° Peaux et cuirs . . . . .	18	21	7	»	»	
10° 3° Carrosserie et équipements militaires . . . . .	12	10	30	»	»	
4° Boissellerie, vannerie, bronzerie . . . . .	10	9	9	43	»	
5° Articles de Paris . . . . .	6	5	6	»	»	
6° Industries non groupées . . . . .	20	21	20	39	»	
	12	12	12	10	16	

Il résulte de ce tableau que c'est l'industrie du bâtiment qui renferme le plus grand nombre d'ouvriers dépourvus de toute instruction. — On sait que la plupart

de ces ouvriers viennent de la Haute-Vienne et de la Creuse. Le groupe des fils et tissus vient ensuite, et ce résultat s'explique par le grand nombre de femmes venues du dehors qu'il emploie. On en compte encore un très-grand nombre dans la section des peaux et cuirs et dans les industries non groupées, la plupart des ouvriers de ces industries étant plutôt des domestiques ou des hommes et femmes de peine.

La proportion trouvée est la même pour les hommes et pour les femmes.

La moyenne générale de l'instruction des filles est assez sensiblement inférieure à celle des garçons. Le groupe *industries chimiques* fournit à lui seul 73 filles p. 100 absolument dépourvues d'instruction. Ce fait anormal se produit surtout dans l'industrie des allumettes chimiques, où on n'a pas trouvé une seule fille sachant lire et écrire. Cette industrie insalubre et n'offrant que de misérables salaires, se recrute dans les familles les plus pauvres et parmi les enfants abandonnés.

*Conduite.* — La conduite de l'ouvrier, d'après les renseignements recueillis auprès des chefs d'établissement, a donné les résultats favorables attestés par les chiffres suivants :

Conduite bonne . . . . .	90
— douteuse. . . . .	5
— mauvaise. . . . .	5
	100

Tous ceux qui ont été mêlés à la vie de l'ouvrier de Paris reconnaîtront l'exactitude de ces appréciations. Si, en effet, il est quelquefois entraîné par la légèreté du caractère et par des tentations qu'explique l'existence de nombreux lieux de plaisir, il est juste de reconnaître qu'il sait, en général, faire à l'épargne une part importante. C'est ainsi que les sociétés de secours ou de crédit mutuel se propagent, et qu'on renonce de plus en plus au chômage volontaire du lundi.

#### X. FORCES MOTRICES.

Le rôle que jouent aujourd'hui, dans la production, les machines à vapeur, est considérable. On a cru devoir recenser avec soin cette partie de l'outillage parisien.

Il a été trouvé :

4,189 machines à vapeur d'une force totale de . . . . .	9,782 chevaux.
11 locomobiles d'une force totale de . . . . .	55 —
8 forces d'eau d'une force totale de . . . . .	77 —
501 manèges mus par des chevaux. . . . .	501 —
<b>Ensemble 4,709 moteurs représentant . . . . .</b>	<b>10,415 —</b>

Depuis cette époque, l'invention de la machine Lenoir, qui se prête merveilleusement à remplacer, dans une foule de cas, et principalement dans la construction, les bras des ouvriers, a dû considérablement augmenter cette force.

A côté des machines à vapeur, l'industrie parisienne fait encore emploi de nombreux outils mécaniques, qui ont, depuis plusieurs années, remarquablement accru les ressources de la production.

La nomenclature de ces outils variés ne saurait trouver ici sa place; mais on peut trouver, dans les notices particulières affectées par la publication que nous analysons à chaque industrie, le nombre des bancs, broches, métiers à tisser, dévidoirs, des marteaux-pilons, repoussoirs, emporte-pièces, découpoirs, des machines à percer, à aléser, à tarauder, des laminoirs, des grues à vapeur, etc., recensés dans les divers ateliers de Paris.

### XI. DÉBOUCHÉS DES PRODUITS.

Les expéditions déclarées à la sortie de la douane de Paris se sont élevées, pour 1860, à 290 millions environ; mais l'irrégularité et l'incertitude des déclarations en douane, l'usage pratiqué par plusieurs commerçants parisiens de ne présenter leurs colis qu'aux douanes frontières, ne permettent pas de considérer comme exact ce chiffre de 290 millions.

Le montant total des exportations en 1860, d'après les renseignements recueillis par l'enquête, ne saurait être calculé à moins de 347,349,098 fr.

Les principaux pays d'exportation sont : les États-Unis (23.33 p. 100) et l'Angleterre (10 p. 100). Viennent ensuite la Russie, l'Espagne, la Suisse, l'Italie et l'Allemagne. Ces sept pays réunis absorbent 55.20 p. 100 de l'exportation parisienne. Les autres pays réunis n'en reçoivent que 6.59 p. 100; enfin 38.21 p. 100 représentent la valeur des marchandises livrées par les industriels aux commissionnaires pour l'exportation et sur les destinations desquelles aucun renseignement n'a pu être obtenu.

Le rapport du montant de l'exportation avec la fabrication varie pour chaque groupe dans les proportions suivantes :

1° Alimentation. . . . .	7	} 10°	1° Instruments de précision, de musique et horlogerie. . . . .	33
2° Bâtiment . . . . .	4		2° Peaux et cuirs . . . . .	25
3° Ameublement. . . . .	14		3° Carrosserie et équipements militaires . . . . .	11
4° Vêtement . . . . .	17		4° Boissellerie, vannerie, bronzerie . . . . .	1
5° Fils et tissus . . . . .	21		5° Articles de Paris. . . . .	26
6° Gros métaux . . . . .	24		6° Industries non groupées. . . . .	4
7° Métaux précieux. . . . .	22			
8° Industries chimiques et céramiques. 13				
9° Imprimerie, gravure et papeterie . . 12				

Le maximum de l'exportation appartient donc à la 1<sup>re</sup> partie du 10<sup>e</sup> groupe (instruments de précision, de musique et horlogerie). Viennent ensuite les articles de Paris, les peaux et les cuirs, les machines, la bijouterie et la passementerie. — L'exportation est également considérable pour les articles de vêtement, la parfumerie (8<sup>e</sup> groupe), l'imprimerie et la carrosserie.

### XII. FAÇONNIERS.

La Chambre de commerce a pensé qu'il convenait de recenser à part les chefs d'entreprises façonniers. Ils se sont trouvés être au nombre de 26,242, dont 12,868 hommes et 13,374 femmes. — Le montant de leurs loyers s'est élevé à 4,392,578 fr., et ils ont fait pour 34,380,453 fr. d'affaires.

Ces chefs d'entreprises façonniers, dont le plus grand nombre appartient à l'industrie du vêtement, occupent 7,960 ouvriers, qui ont été compris dans le chiffre total sur lequel ont porté les observations qui précèdent.

En résumé, l'industrie de Paris est exercée par 101,171 fabricants; — le chiffre de leurs affaires atteint 3,369,092,949 fr.; — les lieux occupés par l'usine, la fabrique, l'atelier représentent une valeur locative de 107,390,710 fr.; — les ouvriers de tout sexe et de tout âge sont au nombre de 416,811.

Une enquête de même nature avait constaté, en 1848, 64,816 fabricants faisant pour 1,463,628,350 fr. d'affaires et occupant 342,530 ouvriers.

Une comparaison directe n'est pas possible, puisque l'enquête de 1860 comprend le nouveau Paris, et que celle de 1848 avait laissé en dehors de ses calculs toute

la banlieue annexée. Néanmoins, si l'on veut bien considérer que, dans l'importance des affaires, les nouveaux arrondissements n'entrent tout au plus que pour un cinquième, on peut admettre que, de 1848 à 1860, le chiffre des affaires s'est élevé de 1,756,354,020 à 3,369,092,949 fr., c'est-à-dire qu'il a presque doublé.

« On ne pouvait donner une meilleure idée de l'immense accroissement de la production parisienne. Cet accroissement répond à celui de la fortune publique et à une augmentation générale dans les salaires. Ces fécondes conquêtes grandiront encore, grâce à la sécurité intérieure et à la paix extérieure, et ce ne sera pas le moindre titre de gloire de l'Empereur. »

---